LES POISONS DE LA COURONNE

APRES LA FLANDRE, L'ARTOIS

I

LES ALLIES

De toutes les fonctions humaines, celle qui consiste à gouverner ses semblables, encore que la plus enviée, est la plus décevante, car elle n'a jamais de fin, et ne permet à l'esprit aucun repos. Le boulanger qui a sorti sa fournée, le bûcheron devant son chêne abattu, le juge qui vient de rendre un arrêt, l'architecte qui voit poser le faîte d'un édifice, le peintre une fois terminé son tableau, peuvent, pour un soir au moins, connaître cet apaisement relatif que procure un effort mené à son terme. L'homme de gouvernement , jamais. A peine une difficulté politique paraît-elle aplanie qu'une autre, qui se formait justement pendant qu'on réglait la première, exige une attention immédiate. Le général vainqueur profite longuement des honneurs de sa victoire ; mais le ministre doit affronter les nouvelles situations nées de cette victoire même. Aucun problème ne tolère de rester longtemps irrésolu, car tel qui semble aujourd'hui secondaire demain prendra une importance dramatique.

L'exercice du pouvoir n'est guère comparable qu'à celui de la médecine, qui connaît cet enchaînement sans trève, cette primauté des urgences, cette constante surveillance des troubles bénins parce qu'ils peuvent être les symptômes de lésions graves, enfin ce perpétuel engagement de la responsabilité en des domaines où la sanction dépend de circonstances futures. L'équilibre des sociétés, comme la santé des individus n'a jamais un caractère définitif, et ne peut représenter un labeur achevé.

Le métier de roi, au temps où les rois gouvernaient eux-mêmes, comportait ces servitudes ininterrompues.

A peine Louis X était-il parvenu à mettre en sommeil les affaires de Flandre se résignant à les laisser pourrir puisqu'il ne pouvait pas les résoudre, à peine avait-il accouru à Reims pour se faire revêtir du

prestige mystique que le sacre conférait au souverain, fut-il le moins aimable et le moins compétent des monarques, qu'aussitôt de nouveaux troubles éclatèrent dans le nord de la France.